



Université Ferdowsi de Mashhad
Faculté des Lettres et des Sciences Humaines
Département de français

Mémoire en vue de l'obtention du Master en Langue et Littérature françaises

Sujet:

L'écriture de soi dans *L'Âge d'homme* de Michel Leiris

Présenté par : Somayeh HOSSEINPOUR

Sous la direction de : Zohreh NASSEHI

Maître assistante de langue et littérature françaises à l'Université Ferdowsi de Mashhad

Professeur conseiller : Maryam Sheybanian

Maître assistante de langue et littérature françaises à l'Université Ferdowsi de Mashhad

Fevrier 2015

REMERCIEMENTS

Mes remerciements iront à mon cher professeur Dr. Zohreh Nassehi qui n'a épargné aucun effort pour me guider sur le chemin épineux de la recherche.

Je tiens à remercier mon professeur conseiller, Dr. Sheybanian, pour ses précieux conseils dans l'avancement de ce travail.

Je remercie également tous les professeurs de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines de Ferdowsi de Mashhad qui ont consenti à m'accorder un peu de leur temps et de leur attention pour assurer à la fois les premières étapes de la recherche et les dernières corrections et remaniements que nécessite une telle étude.

Que tous ceux qui m'ont aidée d'une manière ou d'une autre dans l'élaboration de ce travail trouvent ici l'expression de ma sincère gratitude.

Nul homme n'est assez riche pour racheter son passé.

Oscar Wilde (1854-1900)

SOMMAIRE

INTRODUCTION	p. 6
PREMIÈRE PARTIE: ÉTUDE DU GENRE	p.11
I.1. La littérature dite de confession.....	p. 12
I.2. Le pacte autobiographique.....	p. 16
I.3. Autobiographie ou autoportrait.....	p. 19
I.4. La question de l'authenticité.....	p. 23
DEUXIÈME PARTIE: LA STRUCTURE DE L'ŒUVRE.....	p.32
II.1. Plan général de l'œuvre.....	p.33
II.2. Le chapitre zéro	p.36
II.3. L'enchaînement des huit chapitres successifs.....	p.38
II.4. Les exergues	p.41
II.5. La démarche énumérative.....	p.47
II.6. La mise en abyme de l'écriture.....	p.49

II.7. L'intellectualisme des liens p.51

TROISIÈME PARTIE: LA DEMARCHE MYTHOGRAPHIQUE ... p.54

III.1. La fonction du mythep.55

III.2. Les allégories..... p.58

III.3. Le tableau de Cranach.....p.60

III.4. Lucrèce et Judith.....p.62

III.5. Les autres figures mythiquesp.67

III.6. L'influence du théâtre..... p.72

CONCLUSION..... p.76

BIBLIOGRAPHIE p.79

INTRODUCTION

L'écriture de soi est un trait caractéristique de la littérature contemporaine qui se divise en de nombreux genres et sous-genre : autobiographie, mémoires, journal intime, autoportrait, autofiction... Si l'on jette un coup d'œil sur les livres publiés durant ces dernières années, on s'aperçoit que la littérature d'aujourd'hui est hantée par le pronom personnel « je ». Les textes à caractère autobiographique occupent une place de premier plan dans la littérature contemporaine.

Défini pour la première fois en 1970 par Philippe Lejeune, le genre autobiographique connaît une renaissance depuis des années 80. Les représentants caractéristiques du Nouveau Roman qui ont déjà détruit dans les années cinquante et soixante les normes du roman balzacien, se retournent au début des années 80 vers l'écriture autobiographique. Mais ces nouveaux romanciers, tout comme le roman et pour des raisons identiques, n'ont pas recours aux formes traditionnelles de l'autobiographie pour se raconter. Ainsi, ils donnent naissance aux ouvrages à caractère autobiographique originaux et particuliers, très différents des autobiographies classiques dont le modèle est *Les Confessions* de Jean-Jacques Rousseau. Parmi les œuvres caractéristiques de cette époque, on peut citer *Enfance* de Nathalie Sarraute (1983), *L'Amant* de Marguerite Duras (1984) et *Le Miroir qui revient* d'Alain Robbe-Grillet (1984). Mais les nouveaux romanciers ne sont pas les premiers à avoir contribué au renouvellement de la notion classique de l'autobiographie. Michel Leiris, considéré comme représentant caractéristique de la forme moderne de l'autobiographie s'écarte déjà de l'autobiographie traditionnelle. Philippe Lejeune écrit dans l'introduction de son essai, *Lire Leiris* :

Michel Leiris a introduit dans la pratique de l'autobiographie un changement capital, le seul peut-être que ce genre ait connu depuis longtemps. En considérant son histoire comme celle d'un

être de langage, il a changé le lieu de la quête autobiographique, et frayé à l'écriture de nouvelles voies. À chacun de nous, il offre une nouvelle manière de dire sa vie¹.

Né à Paris en 1901 dans une famille bourgeoise et cultivée, écrivain et ethnologue français, Michel Leiris a été en contact avec la plupart des courants importants de l'avant-garde et de la modernité. Il commence sa carrière littéraire par le surréalisme et il écrit un roman surréaliste : *Aurora*. Après avoir rompu avec le surréalisme, il participe avec George Bataille dans la revue *Document*. Leiris en est le secrétaire de la rédaction et y publie des articles esthétiques, ethnographiques et littéraires. L'année 1931 correspond au début d'une période décisive dans la vie littéraire de l'auteur : il part pour l'Afrique comme secrétaire-archiviste de la mission ethnographique Dakar-Djibouti, l'expérience qui le conduit à sa démarche autobiographique. À son retour, il publie *L'Afrique Fantôme*, un journal de son voyage. Il commence la rédaction de son texte le plus célèbre, *L'Âge d'homme*, publié en 1939, qui renouvelle entièrement le genre autobiographique. Il poursuit cette quête autobiographique dans les quatre volumes de *La Règle du jeu*, rédigés pendant trente-six années (1940-1976) : *Biffures* (1948), *Fourbis* (1955), *Fibrilles* (1966) et *Frêle bruit* (1976).

L'Âge d'homme est le premier texte littéraire de Michel Leiris qu'on peut qualifier d'autobiographique mais qui entretient des liens complexes avec ce genre. En effet, ainsi que toute autre œuvre autobiographique, la matière de celle de Leiris est les souvenirs de la vie personnelle de l'auteur mais l'originalité de *L'Âge d'homme* consiste dans sa manière de rendre compte de cette vie. Leiris pratique l'écriture de soi dans l'intention « de liquider, en les formulant, un certain nombre de choses dont le poids [Lui] oppressait ; ensuite de raccourcir de mémoire, vue panoramique de tout un aspect de [sa] vie »². Leiris est à la

¹ Philippe Lejeune, « Lire Leiris, autobiographie et langage », <http://www.autopacte.org/Lire-Leiris-Prelude.html>, août 2004, (consulté le 21 avril 2013).

² Michel Leiris., *L'Âge d'homme*, Paris, Gallimard, 1991, p. 23.

recherche mais non du temps perdu, ni d'un souvenir d'enfance, mais de se comprendre. Pour comprendre ce qu'il est, Michel Leiris s'adonne à l'écriture de soi, dans un projet qui a pour but le déchiffrement des énigmes du moi. Cependant, y est-il vraiment parvenu ? À quel point un tel projet est-il réalisable ? Comment Leiris s'est aventuré dans une telle quête ? Quelles sont les caractéristiques de l'écriture de soi dans *L'Âge d'homme* ? Quelle est l'originalité de cette œuvre ? C'est ce que nous allons étudier dans ce mémoire.

Bien que Leiris se présente comme l'une des figures emblématiques du genre autobiographique, il existe peu de recherche sur son écriture autobiographique. Parmi les commentaires publiés, on peut citer deux œuvres d'Annie Pibarot. La première intitulée *Michel Leiris, Des premiers écrits à L'Âge d'homme* est une étude sur le parcours littéraire de Leiris, reconstituant l'origine du projet autobiographique de *L'Âge d'homme*. La deuxième, *L'Âge d'homme de Michel Leiris*, est une étude sur les différents aspects autobiographiques de l'œuvre (étude du genre, étude thématique, étude stylistique). Par ailleurs, Hubert du Phalèse montre dans son œuvre, *La règle du Je dans L'Âge d'homme de Michel Leiris*, l'usage que Leiris fait du vocabulaire ; c'est plutôt une analyse lexicale et textuelle de l'œuvre. On peut citer également l'essai de Robert Bréchon où il analyse « comment ce récit inclassable, entre théâtre du moi et scène de l'humain, participe de l'auto-analyse, du photo-montage et de la confession »³. Dans le présent mémoire, nous nous proposons d'offrir une synthèse des études faites sur l'autobiographie de Michel Leiris en mettant l'accent sur les aspects autobiographiques de l'œuvre sans entrer dans les détails thématiques ou stylistiques.

³ Marc Escola, « Notes sur R. Bréchon, Essai sur *L'Âge d'homme* », *Fabula*, le 25 mai 2005, (consulté le 25 janvier 2015).

Suivant une étude analytique, nous aborderons d'abord le genre auquel appartiendrait l'ouvrage. Bien que ce livre soit autobiographique par beaucoup d'aspects, c'est une autobiographie profondément atypique. Nous tâcherons, dans cette première partie, de dégager le caractère autobiographique de *L'Âge d'homme* tout en montrant en quoi réside ce caractère atypique de l'œuvre avant de nous pencher sur la question essentielle de ce genre, c'est-à-dire l'authenticité de l'auteur.

La deuxième partie sera consacrée à l'étude des différents procédés textuels utilisés dans l'œuvre. Il s'agira donc de révéler les différents plans du texte ainsi que la démarche de Leiris par rapport à sa composition et à sa division en chapitres.

Ensuite, dans la troisième partie, nous étudierons la notion du mythe tel que Leiris l'a pratiquée dans *L'Âge d'homme*, mettant en valeur les motivations et les stratégies de l'auteur dans une telle démarche. Ensuite, seront présentées les principales figures mythiques évoquées dans le livre. Enfin, nous aborderons l'influence du théâtre sur la vision du monde de l'auteur et son goût pour le masque et le déguisement.

Nous espérons que cette recherche pourrait susciter la curiosité de tous ceux qui s'intéressent aux différentes formes de l'écriture de soi. Nous espérons également que notre travail aiderait à faire connaître, de plus en plus, l'univers de Michel Leiris aux chercheurs.

PREMIÈRE PARTIE :

ÉTUDE DU GENRE

I.1. La littérature dite de confession

On peut discuter du genre littéraire auquel appartient *L'Âge d'homme* : autobiographie, autoportrait, confession, etc. Du point de vue général, *L'Âge d'homme* se range parmi les œuvres dont l'auteur, au nom de la formule célèbre de Socrate, « connaît-toi toi-même », a le souci de connaître sa propre réalité.

C'est ce que Michel Leiris, affirme dans le *prière d'insérer* de l'édition de 1935 de son œuvre : à la recherche d'une plénitude vitale, Leiris se réfugie dans la littérature et particulièrement dans la littérature dite de confession. Pour lui, l'écriture de soi est un instrument de liquidation, la catharsis : il met en scène sa vie individuelle afin d'en résoudre les énigmes, et de fixer ce qui est irrésolu, indéterminé :

[...] une plénitude vitale [...] ne saurait s'obtenir avant une catharsis, une liquidation, dont l'activité littéraire _et particulièrement la littérature dite de confession_ apparaît l'un des plus commodes instruments (AH : 12)⁴.

Mais une littérature dite de confession est-elle vraiment possible ? Pourquoi se raconter ? Comment ? Jusqu'à quel point ?

La catharsis (chez Aristote) est la purification des passions chez le spectateur par le moyen d'une représentation dramatique : « en assistant à un spectacle, les spectateurs se libèrent à leurs pulsions, angoisses ou fantasmes en les vivants à travers le héros ou les situations représentés sous ses yeux »⁵. De là, on peut dire que Leiris, par le moyen d'une confession a l'intention d'extérioriser ses obsessions et ses tourments personnels, ou, pour mieux dire, ses souvenirs

⁴ Cette abréviation correspond à *L'Âge d'homme* de Michel Leiris. Nous nous contenterons de cette abréviation suivie du numéro de la page pour nous référer à l'œuvre en question.

⁵ Catharsis, *Etudier.com.*, 2009, <http://www.etudier.com/dissertations/Catharsis/951.html>, (consulté le 25 décembre 2014).

d'événements refoulés, afin de «se délivrer d'une tension intolérable, de se réconcilier avec lui-même, de se purger»⁶. Alors l'autobiographe se met à nu devant les lecteurs non seulement de s'observer ou de s'ouvrir aux autres mais avant tout de se débarrasser de certaines représentations gênantes :

Par le moyen d'une autobiographie [...] je visais à me débarrasser décidément de certaines représentations gênantes en même temps qu'à dégager avec le maximum de pureté mes traits, aussi bien à mon usage propre qu'afin de dissiper toute vue erronée de moi que pourrait prendre autrui (AH : 12).

Pour un autre motif, on peut faire allusion à un passage significatif dans lequel Leiris exprime son incapacité de se mettre en relation avec les autres. Incapable de communiquer avec autrui, il se réfugie dans la confession :

Tous mes amis le savent : je suis un spécialiste, un maniaque de la confession. [...] quand je suis seul avec un être [...] mon sentiment d'isolement et de misère devient tel que, désespérant de trouver à dire à mon interlocuteur quelque chose qui puisse être le support d'une conversation, [...] je me mets, faute d'un autre sujet, à parler de moi-même (AH : 157).

Or, la confession naît d'un sentiment d'isolement et de la solitude. Par le moyen d'une autobiographie, Leiris cherche de susciter la pitié et la sympathie du lecteur.

D'ailleurs, cet engagement de parler de soi-même se définit par une nécessité intérieure chez l'auteur: «le désir de m'exposer (dans tous les sens du terme)» (AH : 19). Le terme «s'exposer» renvoie aux trois sens : «s'exposer», c'est d'abord se présenter par un ensemble de faits, d'idées : «*L'Âge d'homme* vient se proposer sans que son auteur veuille se prévaloir autre chose que d'avoir

⁶ Robert Bréchon, *L'Âge d'homme de Michel Leiris*, Paris, Hachette, 1973, p. 2.

tenté de parler de lui-même avec le maximum de lucidité et de sincérité » (AH : 10) et il ajoute qu'il veut « faire le portrait le mieux exécuté et le plus ressemblant du personnage qu' [il] étai[t] (comme certains peignent avec éclat, paysages ingrat ou ustensile quotidiens) » (AH : 13). Or il cherche, tout d'abord, à approfondir et aviver la connaissance de soi-même. « S'exposer », c'est ensuite se mettre à la vue, s'exhiber. Leiris se met à nu devant les autres afin de « dissiper toute vue erroné de [lui] que pourrait prendre autrui » et pour lui « se dévoiler devant les autres c'était tenter de les séduire pour qu'ils lui soient indulgents » (AH : 12). En effet, cette exhibition conduit l'auteur à la « délivrance », qui est à son avis le résultat définitif de se mettre à nu, de se dévoiler à autrui. « S'exposer », c'est enfin se mettre en danger, expression très récurrent dans le texte (« se mettre sérieusement en danger ») (AH : 18). Comme le torero qui est toujours face à la menace de la corne acéré du taureau, l'auteur de *L'Âge d'homme* en confessant publiquement certaines obsessions sentimentales ou sexuelles, en avouant ses déficiences et ses lâchetés, introduit l'ombre d'une corne de taureau dans son œuvre. Cette exposition publique risque de mettre en danger la situation de l'auteur dans la société ainsi que ses rapports avec ses proches (« sans doute, risque-t-il d'en pâtir dans ses rapports avec ses proches et de se déconsidérer socialement si les aveux qu'il fait vont par trop à l'encontre des idées reçues ») (AH : 20).

À ces motivations, Robert Bréchon a ajouté encore une autre. Pour Bréchon, *L'Âge d'homme* se présente comme un livre de souvenirs d'enfance et de jeunesse. Son sujet, comme le titre l'indique, c'est la manière dont on devient un homme. Donc, c'est le récit d'un apprentissage. Mais ce qui différencie ce livre des ouvrages de ce genre, c'est la manière dont l'auteur traite son sujet :

Les souvenirs d'enfance et de jeunesse [sont évoqués] sous un certain nombre de rubriques correspondant aux grands thèmes [...]. Ces thèmes s'organisent eux-mêmes selon une perspective unique qui est celle de la sexualité, si bien qu'il s'agit d'une

autobiographie vue sous l'angle de l'érotisme. Enfin, l'évolution de l'enfance vers l'âge mûr n'apparaît pas comme une construction de la personnalité, mais plutôt comme sa dégradation : l'adolescent Michel Leiris fane sans mûrir, il a perdu le bonheur de l'enfance sans vraiment pouvoir devenir homme. *L'Âge d'homme* est une éducation sexuelle comme le roman de Flaubert était une éducation sentimentale⁷.

Enfin, il est indispensable de dire qu'il y a dans l'entreprise de Leiris quelque chose de plus profond, de plus intime, de plus moderne aussi. Il n'est pas seulement une tentative de l'auteur pour renouer avec son passé et en reprendre possession, ni de communiquer avec autrui, mais avant tout, ce que poursuit Michel Leiris, c'est le sens de la vie : chez lui, « l'écriture autobiographique est présentée non comme l'exposition d'un sens déjà connu, mais comme la recherche du sens de la vie, et même d'une règle de vie pour l'avenir »⁸.

⁷ Robert Bréchon, *op.cit.*, p. 3- 4.

⁸ Philippe Lejeune, *L'autobiographie en France*, Paris, Armand Colin, 1998, p. 53.

I.2. Le pacte autobiographique

Le terme *autobiographie* est composé de trois mots d'origine grec : *auto* (soi-même), *bios* (vie), et *graphie* (écriture). En tant que genre littéraire, l'autobiographie est due aux travaux de Philippe Lejeune. La première définition de ce genre littéraire date de 1971 et se trouve dans *Le Pacte autobiographique* : « Récit rétrospectif en prose que quelqu'un fait de sa propre existence, quand il met l'accent principal sur sa vie individuelle en particulier sur l'histoire de sa personnalité »⁹. Cette définition se fonde sur différentes catégories : la forme du langage (il s'agit d'un récit en prose), le sujet traité (l'existence, la vie individuelle), la situation de l'auteur (il y a identité de l'auteur en tant que personne réelle et le narrateur), enfin la position du narrateur (il y a identité du narrateur et du personnage principal) qui choisit la perspective rétrospective du récit. Philippe Lejeune précise que l'autobiographie au sens strict doit remplir toutes les conditions indiquées. En effet, cette définition permet de préciser les caractéristiques de l'autobiographie et de distinguer ce mode d'écriture de soi par rapport aux genres dans lesquels certaines conditions ne sont pas respectées comme le mémoire (dont l'objet n'est pas l'histoire de la personnalité mais le témoignage sur un groupe social ou un moment historique), l'autoportrait (où la dimension narrative est absente), et le journal intime (obéissant au principe de la notation proche des événements, voire quotidienne). De toute façon, Leiris insiste sur le fait que dans une autobiographie, deux conditions sont absolument obligatoires : identité du narrateur et du personnage principal et identité de l'auteur et du narrateur. Il dit « pour qu'il y ait autobiographie, il faut qu'il y ait identité de l'auteur, du narrateur et du personnage »¹⁰.

Ainsi, dans une autobiographie, le narrateur (celui qui dit JE), le personnage (le JE dont il est question), et l'auteur (le producteur du texte) sont

⁹ Philippe Lejeune, *Le Pacte autobiographique*, Paris, Seuil, 1971, p. 14.

¹⁰ *Ibid.*, p. 15.

identique et cette identité doit être affirmée dans un contrat établi entre l'auteur de l'autobiographie et le lecteur, ce que Lejeune nomme un pacte autobiographique. Le pacte autobiographique est alors l'affirmation dans le texte de cette identité, renvoyant au nom de l'auteur sur la couverture.

[...] on dispose d'un critère textuel général, l'identité du nom (auteur-narrateur-personnage). Le pacte autobiographique, c'est l'affirmation dans le texte de cette identité, renvoyant en dernier ressort au nom de l'auteur sur la couverture. [...] le lecteur pourra chicaner sur la ressemblance mais jamais sur l'identité¹¹.

Comme on l'a noté précédemment, le pacte est un contrat entre l'auteur et le lecteur, qui peut être établie de façon explicite : un titre comme *Les Confessions* de Rousseau ou *Mémoires d'une jeune fille rangée* de Simone de Beauvoir ne peut laisser aucun doute sur le genre choisi de l'auteur ou bien l'auteur dans une section initiale de son œuvre déclare son intention de raconter l'histoire de sa vie. Mais il est parfois implicite : au fur et à mesure qu'on avance dans l'histoire, on comprend que le nom de l'auteur coïncide au nom du personnage.

Selon Philippe Lejeune la déclaration d'intention autobiographique peut s'exprimer de différentes manières, dans le titre, dans le prière d'insérer, dans la dédicace, le plus souvent dans le préambule rituel, etc., mais de toute façon cette déclaration est obligatoire.

Bien que le titre laisse dans le doute le genre de l'œuvre et que le nom de Leiris ne se trouve pas dans le texte, (cela pour des raisons qui seront développées ci-dessous) *L'Âge d'homme* est indéniablement une autobiographie. Leiris manifeste son intention d'abord dans le prière d'insérer de la première édition :

¹¹ *Ibid.*, p. 26.

[...] entre tant de romans autobiographiques, journaux intimes, souvenirs, confessions [...] *L'Âge d'homme* vient donc se proposer, sans que son auteur veuille se prévaloir d'autre chose que d'avoir tenté de parler de lui-même avec le maximum de lucidité et de sincérité (AH : 10).

D'ailleurs, dans la préface de la deuxième édition intitulée « De la littérature considérée comme une tauromachie », on lit des expressions telles que « envie plutôt de tout avouer », « la négation d'un roman » et « rejeter toute affabulation » (AH : 14).

Par ailleurs, il y a même dans le texte des éléments qui affirment le caractère autobiographique de l'œuvre : On trouve des dates dans le texte : celle de la naissance de l'auteur « je suis né un 20 avril » (AH : 23), celle de son mariage « le 2 février 1926, nous nous mariâmes civilement » (AH : 193), celle de son retour d'Afrique « en 1933, je revins, ayant tué au moins un mythe : celui du voyage en tant que moyen d'évasion » (AH : 200). D'autre part, il y a dans le livre quelques références au prénom de l'auteur. Dans le récit de son initiation amoureuse, il écrit : « faignant de me courtiser, Key m'appelait de mon nom féminisé Micheline prénom qui projetait de me donner ma mère alors que, grosse de moi, elle souhaitait d'avoir une fille » (AH : 172).

I.3. Autobiographie ou autoportrait ?

Postulé par Michel Beaujour, dans un ouvrage théorique intitulé *Miroirs d'encre*, l'autoportrait se distingue de l'autobiographie par « l'absence d'un récit suivi. Et par la subordination de la narration à un déploiement logique, assemblage ou bricolage d'éléments sous des rubriques que nous appellerons provisoirement thématique »¹².

Par définition, l'autobiographie doit être un récit suivi, qui respecte l'ordre chronologique et montre l'évolution du moi du passé vers l'avenir. Refusant la narration chronologique dans laquelle les épisodes se succèdent avec cohérence et selon un ordre temporel traditionnel, l'autoportrait donne à l'ordre thématique la place principale, mettant la chronologie au second plan. Dans la table des matières de *L'Âge d'homme*, on ne peut constater que les thèmes (*L'âme*, *La mort*, *La vieillesse*) sous lesquels Leiris a réuni ses souvenirs :

Bien que tous les faits relatés soient véridiques et que tous les symboles mis en œuvre, jusqu'aux moindres, correspondent à quelque chose de réel, il ne s'agit pas à proprement parler d'une autobiographie. Je n'ai pas tenu compte, en effet, de l'ordre chronologique, tentant seulement de définir certains thèmes - qui correspondent aux titres, et parfois aux sous-titres, de chapitres - autour desquels les éléments se groupent, envisagés en fonction de ces thèmes et n'ayant de valeur que par rapport à eux...¹³

L'autobiographie se définit également, d'après Lejeune, par son caractère rétrospectif. L'auteur n'emploie que des verbes aux passés et il ne rapporte que des événements de sa vie passée. Mais l'autoportrait se définit « comme un

¹² Michel Beaujour, *Miroirs d'encre. Rhétorique de l'autoportrait*, Paris, Seuil, 1980, p. 8.

¹³ Louis Yvert, « *L'Âge d'homme* : notice bibliographique, extraits du Journal, réception », *Michel Leiris*, http://www.michel-leiris.fr/spip/article.php3?id_article=157&var_recherche=1%27age+d%27homm, Vendredi 23 Septembre 2005, (consulté le 25 septembre 2013).

parcours au présent de l'écriture, au fil duquel l'individu qui revient sur lui-même s'efforce de saisir les traits généraux de sa personnalité »¹⁴. En effet, cette mise en scène du présent de l'écriture atteste le présent de l'énonciateur dans le texte. Dans *L'Âge d'homme*, on voit que Leiris interrompt le récit à plusieurs reprises par le présent de l'écriture. Cette mise en scène de l'écriture du présent constitue l'un des aspects caractéristiques de *L'Âge d'homme*. D'abord, peut-on dire que l'emploi du présent de l'écriture donne au texte « le statut de l'essai où le je est pris sinon comme exemple du moins comme support d'éléments valables pour toute personne »¹⁵. Leiris y a recours pour généraliser son texte. D'après Annie Pibarot, classer *L'Âge d'homme* dans la catégorie de l'autoportrait permet « de tenir compte de la dimension d'essai et du registre théorique qui apparaît à plusieurs reprises dans cette œuvre »¹⁶. Ensuite, Leiris emploie le présent de l'écriture afin d'intervenir dans son texte pour donner son commentaire, éclairer son point de vue. En effet, cette mise en relation du présent avec le passé marque un commentaire qui laisse au narrateur quelques moments de réflexion. Par exemple, il utilise sans cesse l'expression "c'est-à-dire" : « répugnance à l'égard de tout ce qui est transposition ou arrangement c'est-à-dire compromis fallacieux entre les faits réels et les produits purs de l'imagination » (AH : 15); « le sujet pourrait se résumer ainsi : comment le héros c'est à dire Holopherne » ; « au lieu de la mort magique, c'est-à-dire fictif, à laquelle s'expose quiconque entre en contact trop abrupt avec le surnaturel » (AH : 40).

Ce présent de l'écriture montre enfin la sincérité de l'auteur : il intervient au cours de son récit pour souligner son incertitude : « que je transcris ici telle que je me la rappelle, sans m'inquiéter de vérifier si je le reproduit exactement ou

¹⁴ Natacha Allet et Laurent Jenny, « L'Autobiographie », *Méthodes et problèmes*, Genève : Département de français moderne, 2005, <http://www.unige.ch/lettres/framo/enseignements/methodes/autobiographie/abintegr.html>, (Consulté le 15 avril 2014).

¹⁵ Annie Pibarot et Stéphane Bikialo, *L'Âge d'homme de Michel Leiris*, Paris, Atlande, 2004, p. 205.

¹⁶ *Ibid.*, p.71.